



## **BUDGET PRIMITIF 2016**

### **RAPPORT DE PRESENTATION**

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-992 du 17 août 2015, modifiant l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que, désormais, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe à compter du budget primitif 2016 et du compte administratif 2015 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le rapport d'orientations budgétaires présenté en mars dernier a posé les bases à partir desquelles le budget primitif a pu être construit pour l'exercice 2016 de la collectivité.

La collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique permet d'organiser la maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

SOUS PREFECTURE  
D'AVESNES/HELPE

16 AVR 2016

ARRIVEE

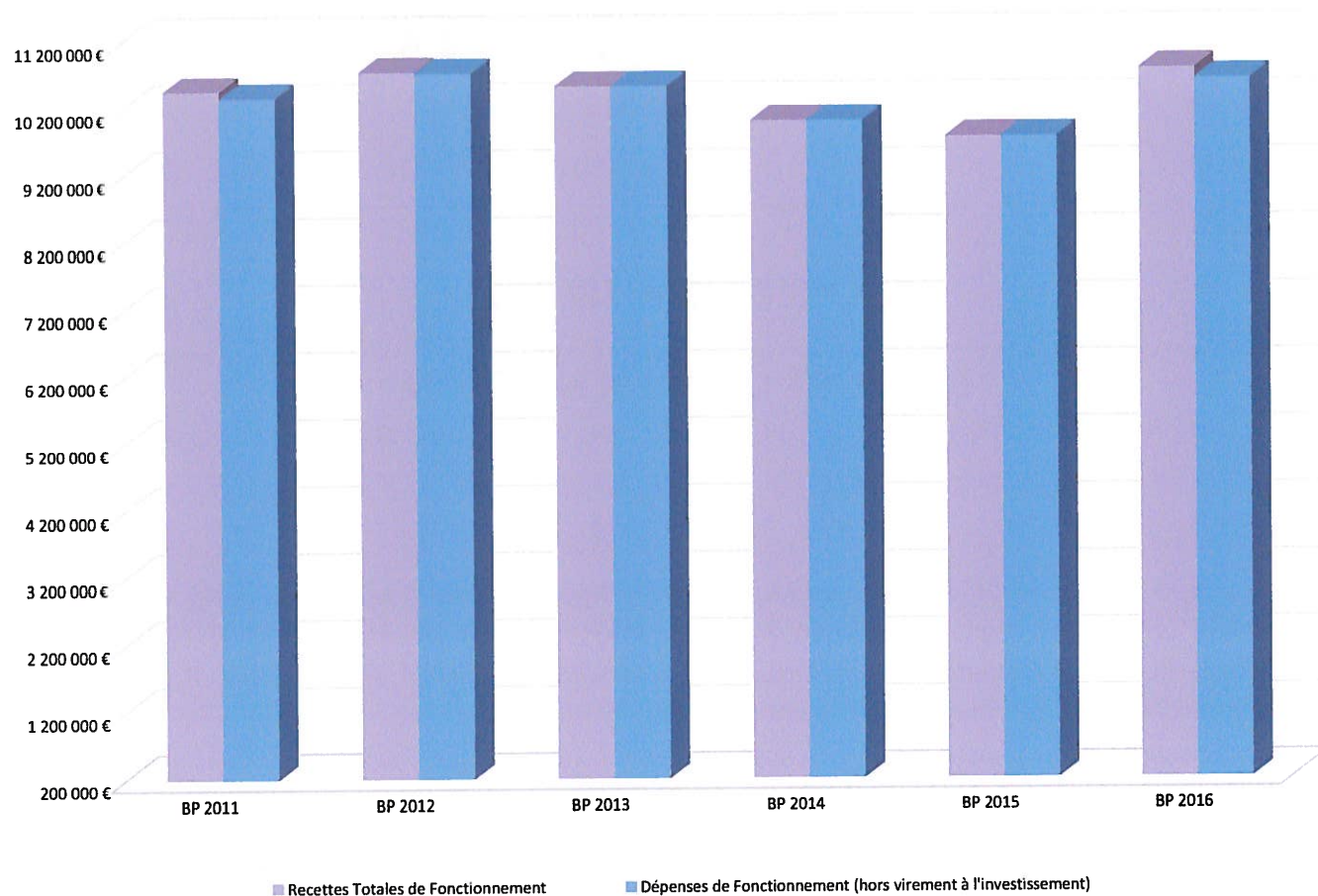
La non augmentation des taux des trois impôts locaux de la Ville auxquels sont assujettis les ménages louvroiliens (la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties) ne grèvera pas le pouvoir d'achat de ces mêmes ménages.

Le Budget Primitif 2016 est présenté avec reprise des résultats de l'exercice précédent.

## BUDGET PRINCIPAL

### La Section de Fonctionnement :

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 10 768 756,59 € pour l'année 2016.



Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2016 permet de financer :

- ✓ les dépenses de fonctionnement pour 10 610 756,59 €,
- ✓ la section d'investissement par un virement d'un montant de 158 000,00 €.

## 1/ Les Recettes de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2014	BP 2015	BP 2016
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>23 316,43 €</b>	<b>186 846,03 €</b>	<b>599 012,59 €</b>
013 - Remboursements sur rémunération	244 238,00 €	0,00 €	131 000,00 €
70 - Produits des services	252 051,00 €	245 064,00 €	261 200,00 €
73 - Impôts et taxes	7 056 060,00 €	6 845 604,00 €	7 019 179,00 €
74 - Dotations et participations	2 244 011,00 €	2 087 052,00 €	1 807 070,00 €
75 - Produits de gestion courante	83 784,38 €	57 310,00 €	48 385,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	790 510,00 €
77- Produits exceptionnels	32 445,00 €	256 167,00 €	50 000,00 €
<b>Total des Recettes Réelles</b>	<b>9 912 589,38 €</b>	<b>9 491 197,00 €</b>	<b>10 107 344,00 €</b>
<b>Total des Recettes d'Ordre</b>	<b>66 210,00 €</b>	<b>86 377,00 €</b>	<b>62 400,00 €</b>
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>10 002 115,81 €</b>	<b>9 764 420,03 €</b>	<b>10 768 756,59 €</b>

Le budget primitif 2016 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 10 107 344 €.

La différence entre le BP2015 et celui de 2016 s'explique par les différentes variations des postes budgétaires de recettes :

- **013 - Atténuations de charges** - évoluent de 131 000 €. En effet, lors de l'élaboration du BP2015, le percepteur avait souhaité que les remboursements de charges de personnel (indemnités journalières...) soient comptabilisés sur le chapitre 77. Madame le comptable public, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, demande à ce que ces recettes soient de nouveau comptabilisées sur ce chapitre.

- **70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** - évoluent de 16 100 €. Ceci est dû à une politique tarifaire contenue avec une hausse moyenne des tarifs de 1% et à une évolution des remboursements de frais des budgets annexes.

- **73 - Impôts et taxes** - montrent une augmentation de 173 575 €. Elle est due à l'évolution récurrente des bases fixées par l'Etat (+ 1%) concernant le produit fiscal et de la baisse de la dotation de solidarité communautaire de 50%.

- **74 - Dotations, subventions et participations reçues** - diminuent de 279 982 €. Ce qui correspond à la baisse de la dotation globale de fonctionnement à hauteur d'environ 214 000 € et des compensations de l'Etat sur les exonérations de taxes d'habitation.

- **75 - Autres produits de gestion courante** - concentrent les revenus des immeubles.

- **76 - Produits financiers** - correspondent à la constatation de 2 versements de 395 255 € (encaissements prévus au 2eme et 4eme trimestre de cette année) dans le cadre du fonds de soutien créé par l'Etat pour la sortie des emprunts à risque.

- **77 - Produits exceptionnels** - retraçaient en 2015 les remboursements de charges de personnels alors qu'en 2016, ils sont retracés dans le chapitre 013 - atténuations de charges ; ce qui explique cette forte diminution.

## 2/ Les Dépenses de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2014	BP 2015	BP 2016
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
011 - Charges à caractère général	2 384 326,81 €	2 466 464,03 €	2 064 784,59 €
012 - Charges de personnel	5 436 441,00 €	5 194 623,00 €	5 336 00,00 €
65 – Subventions et participations	1 108 803,00 €	1 020 627,00 €	1 012 500,00 €
66 - Charges financières	494 323,00 €	620 517,00 €	1 222 800,00 €
67 - Charges exceptionnelles	164 658,00 €	112 091,00 €	53 100,00 €
014 - Atténuations de recettes	6 070,00 €	2 500,00 €	15 000,00 €
<b>Total des Dépenses Réelles</b>	<b>9 594 621,81 €</b>	<b>9 416 822,03 €</b>	<b>9 804 184,59 €</b>
<b>Total des Dépenses d'Ordre</b>	<b>407 494,00 €</b>	<b>347 598,00 €</b>	<b>964 572,00 €</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>10 002 115 ,81 €</b>	<b>9 764 420,03 €</b>	<b>10 768 756,59 €</b>

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges de fonctionnement du budget primitif 2016 ont subi le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 9 804 184,59 € (total des charges réelles).

Les variations sont supportées par tous les postes budgétaires des charges :

- **011 - Charges à caractère général** – sont en diminution de 16 % par rapport à 2015. Cette variation s'explique, essentiellement, comme pour les remboursements de charges du personnel en recettes, de la réaffectation de la cotisation de l'assurance de personnel au chapitre 012 – charges de personnel à la demande de Madame le comptable public. (293 000 €)

- **012 - Charges de personnel** – montrent une évolution de 141 377 €, constatée par la réaffectation de la cotisation de l'assurance du personnel de 283 000 € (compte 6455) et du non remplacement des départs en retraite.

- **65 - Subventions et participations** - enregistrent une diminution d'un montant de 8 000 €, qui est due à la diminution de la subvention au CCAS concernant l'action du DRE et de l'affectation d'un agent technique au budget annexe de l'espace J.C CASADESUS.

- **66 – Charges Financières** – retracent le remboursement des intérêts de l'échéance de l'emprunt à risque dus dans le cadre du protocole transactionnel adopté lors de la séance du conseil municipal de décembre 2015 (691 000 €), les intérêts intercalaires des emprunts refinancés (119 500 €), les intérêts annuels de la dette (398 000 €)

## La Section d'investissement

### 1/ Les Recettes d'investissement

CHAPITRES	BP 2014	BP 2015	BP 2016
001 - Solde d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	27 378,66 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	100 363,00 €	59 757,00 €	44 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	289 386,60 €	100 396,74 €	177 538,34 €
13 - Subventions d'équipement	368 930,00 €	80 000,00 €	178 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	350 002,00 €	1 000 000,00 €
165 – Dépôts & cautionnements reçus	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
23 – Immobilisations en cours	41 351,00 €	41 352,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Cessions	227 000,00 €	1 562 502,00 €	0,00 €
<b>Total des Recettes réelles</b>	<b>1 028 030,60 €</b>	<b>2 194 009,74 €</b>	<b>1 399 538,34 €</b>
<b>Total des Recettes d'Ordre (hors virement de la section de fonctionnement)</b>	<b>845 648,00 €</b>	<b>598 167,00 €</b>	<b>1 141 572,00 €</b>
<b>Reste à réaliser N-1</b>	<b>0,00 €</b>	<b>116 388,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des Recettes d'Investissement</b>	<b>1 873 678,60 €</b>	<b>2 908 564,74 €</b>	<b>2 568 489,00 €</b>

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

- **10 – Dotations, fonds divers et réserves** - intègrent le FCTVA lié aux investissements de l'année précédente.
- **1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés** – permet d'abonder le besoin de financement de la section d'investissement dégagé sur l'exercice précédent.
- **13 - Subventions d'équipement** - enregistrent la prévision des subventions d'équipement concernant le programme de la mise en accessibilité des bâtiments ERP.
- **16 - Emprunts et dettes assimilées** – constatent le montant de l'emprunt libéré pour l'année.

## 2/ Les dépenses d'investissement

CHAPITRES	BP 2014	BP 2015	BP 2016
001 - Solde d'investissement reporté	150 198,60 €	63 298,74 €	0,00 €
16 - Remboursement capital des emprunts	681 295,00 €	705 000,00 €	452 400,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	23 654,00 €	34 911,00 €	170 868,00 €
204 – Subventions d'équipement versées	5 657,00 €	593 412,00 €	970 583,00 €
21 - Immobilisations corporelles	39 151,00 €	1 021 511,00 €	287 621,00 €
Opérations d'Equipement – Mise en Accessibilité	0,00 €	0,00 €	242 700,00 €
<b>Total des Dépenses Réelles</b>	<b>749 757,00 €</b>	<b>2 354 834,00 €</b>	<b>2 124 172,00 €</b>
<b>Total des Dépenses d'Ordre</b>	<b>504 364,00 €</b>	<b>336 946,00 €</b>	<b>239 400,00 €</b>
<b>Restes à Réaliser N-1</b>	<b>469 359,00 €</b>	<b>153 486,00 €</b>	<b>204 917,00 €</b>
<b>Total des Dépenses d'Investissement</b>	<b>1 873 678,60 €</b>	<b>2 908 564,74 €</b>	<b>2 568 489,00 €</b>

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 1 672 000 € se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité.

### **Moyens et équipements :**

- Balayeuse : 16 000 €
- Tondeuses : 26 900 €
- Auto laveuse : 5 200 €
- Equipements Espaces Verts : 6 350 €
- Equipements divers services : 20 000 €
- Matériel de bureau & informatique : 30 000 €

### **Bâtiments et Agencements :**

- Aménagement d'un giratoire : 9 900 €
- Remise en état des Aires de Jeux : 20 000 €
- Vidéosurveillance Ecole : 15 000 €
- Travaux divers dans les écoles : 15 000 €
- Mise en accessibilité des bâtiments ERP : 242 700 €
- Aménagement divers bâtiments : 6 000 €

### **Etudes :**

- Etude de faisabilité d'un terrain synthétique : 150 000 € (sous réserve d'accord de financement)

### **Voies et réseaux :**

- Fonds de concours 2015 « Voiries » versé à la CAMVS : 366 295 €
- Fonds de concours 2016 « PPP Plan Lumière » versé à la CAMVS : 19 000 €
- Fonds de concours 2016 estimé « Voiries » versé à la CAMVS : 85 000 €
- Fonds de concours dans le cadre du PRU – Aménagement du Mail des Musiciens : 420 000 €
- Divers branchements électriques : 12 300 €

### **Acquisitions :**

- Convention EPF : 200 000 €

## La Dette

### ➤ Encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

**Budget principal :** 10 206 522,55 d'euros, soit 1 454,26 € / habitant

**Tous budgets :** 10 284 504,75 d'euros, soit 1 465,45 € / habitant

En 2015, 704 270 € ont été remboursés sur le budget principal et 719 698 € tous budgets confondus.

Lors de la séance du Conseil Municipal de décembre dernier, les membres ont adopté le refinancement de la dette à risque, validé le protocole transactionnel entre la ville, le Crédit Local de France et la SFIL et adhéré au fonds de soutien créé par l'Etat. Ces opérations retracent une indemnité de remboursement anticipé capitalisée de 6 280 000 € et une participation de l'Etat dans le cadre de fonds de soutien de 5 533 591 €.

### ➤ Encours de la dette au 1er janvier 2016 :

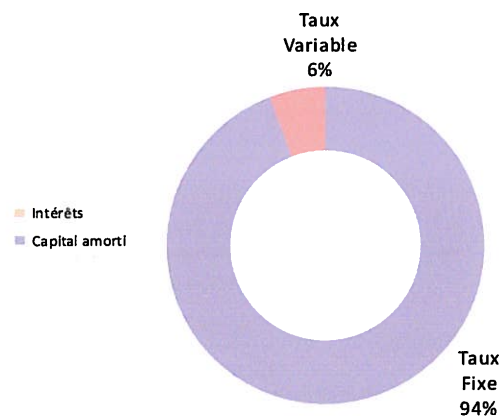
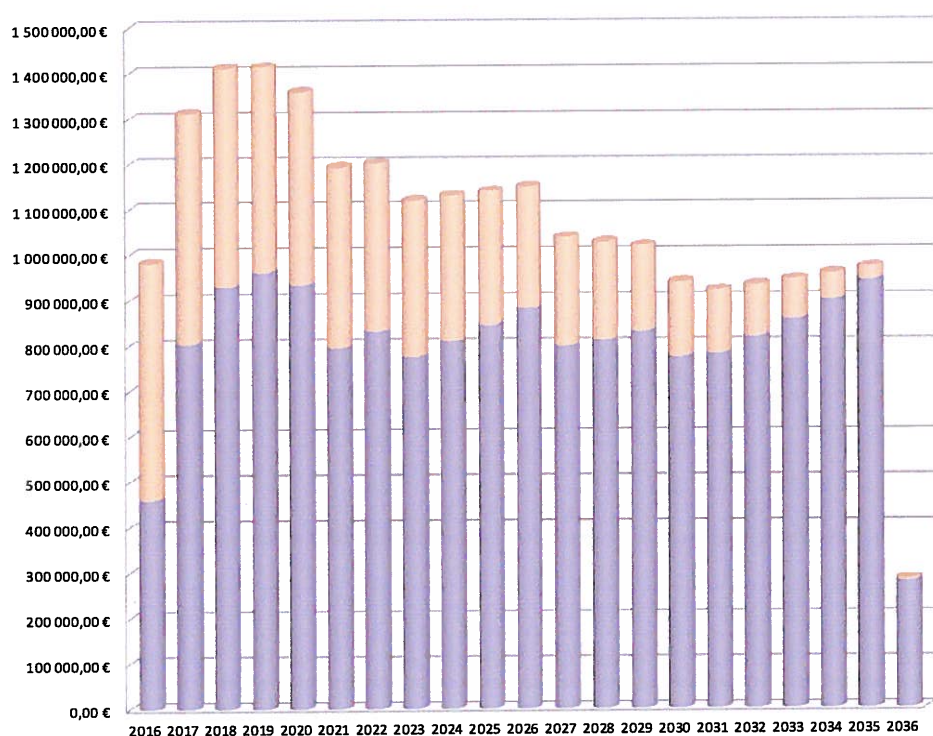
**Budget principal :** 16 781 127 d'euros, soit 1 679 € / habitant (fonds de soutien inclus)

**Tous budgets :** 16 843 682 d'euros, soit 1 689 € / habitant (fonds de soutien inclus)

En 2016, un emprunt de 1 million d'euros, souscrit dans le cadre du protocole de sécurisation de l'emprunt structuré signé avec la CAFFIL, sera réalisé pour participer au financement des nouveaux investissements.

En contre partie, le capital remboursé sera de 450 000 € dans le budget principal et de 463 000 € tous budgets confondus.

### ➤ Profil d'extinction et structure par type de taux tous budgets



## LES BUDGETS ANNEXES

### LE BUDGET ANNEXE « REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 99 300 €. Elle retrace les dépenses relatives au service public du transport scolaire. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 17 895 € ; ce qui correspond au remboursement du capital de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du bus en 2009.

### LE BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL J.C. CASADESUS »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 277 950 €. Elle retrace les dépenses relatives au programme culturel de la Ville. La section est équilibrée par le versement d'une subvention par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 8 475 €. Elle permettra l'acquisition d'un ordinateur avec licence Office, de tables pour les loges, et de renouvellement de matériel d'éclairage.

## SYNTHESE

Budget	Section	Dépenses			Recettes		
		Réelles	Ordres	Total	Réelles	Ordres	Total
Budget Principal	Investissement	2 329 089 €	239 400 €	2 568 489 €	1 426 917 €	1 141 572 €	2 568 489 €
	Fonctionnement	9 804 185 €	964 572 €	10 768 757 €	10 706 357 €	62 400 €	10 768 757 €
	<b>Sous Total</b>	<b>12 133 274 €</b>	<b>1 203 972 €</b>	<b>13 337 246 €</b>	<b>12 133 274 €</b>	<b>1 203 972 €</b>	<b>13 337 246 €</b>
BA Régie Transport	Investissement	17 895 €	0 €	17 895 €	52 291 €	17 895 €	70 186 €
	Exploitation	81 405 €	17 895 €	99 300 €	99 300 €	0 €	99 300 €
	<b>Sous Total</b>	<b>99 300 €</b>	<b>17 895 €</b>	<b>117 195 €</b>	<b>151 591 €</b>	<b>17 895 €</b>	<b>169 486 €</b>
BA J.C. Casadesus	Investissement	8 475 €	0 €	8 475 €	1 675 €	6 800 €	8 475 €
	Exploitation	293 217 €	6 800 €	300 017 €	300 017 €	0 €	300 017 €
	<b>Sous Total</b>	<b>301 692 €</b>	<b>6 800 €</b>	<b>308 492 €</b>	<b>301 692 €</b>	<b>6 800 €</b>	<b>308 492 €</b>
<b>TOTAL GLOBALISE</b>		<b>12 534 266 €</b>	<b>1 228 667 €</b>	<b>13 762 933 €</b>	<b>12 586 557 €</b>	<b>1 228 667 €</b>	<b>13 815 224 €</b>